

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 10 mars 2025 à 19h00. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Mélissa Perreault et Isabelle Roy ainsi que messieurs Pierre Bellavance, Daniel Lebel et Stéphan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Mario Beauchesne.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / greffier-trésorier.

4 citoyens assistent à la séance.

MOT DE BIENVENUE

202503-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

202503-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2025

Il est proposé par madame Mélissa Perreault et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025 soit adopté.

202503-003 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2025

Il est proposé par madame Isabelle Roy et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 février 2025 soit adopté.

CORRESPONDANCES

• MRC de Rimouski-Neigette :

- ✓ Avis de motion : Règ. 25-01 sur le traitement et le remboursement des dépenses des élus et non-élus de la MRC
- ✓ Projet de règlement : Règ. 25-01

• Ville de Rimouski : Remise trimestrielle juillet à décembre 2024 : 0.00\$

• FQM assurances : Nouveau cabinet de courtage

AFFAIRES COURANTES

202503-004 VENTES POUR TAXES : Représentant pour vente

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau et unanimement résolu de nommer monsieur Yves Galbrand et madame Maryse Aubut pour représenter la Municipalité lors de la vente pour taxes de juin 2025

AINÉS, CULTURE, FAMILLES ET LOISIRS

202503-005 VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement S-03 : Modification murs et rampes extérieures ainsi que le plancher de scène : - 816.59\$

CONSIDÉRANT QU'

une directive de chantier DDC S-03 pour la modification de murs et rampes extérieurs ainsi que le plancher de scène par l'entrepreneur des travaux Construction Albert Inc. au surveillant de chantier en ingénierie civile en structure Génie + ;

CONSIDÉRANT QU'

une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;

CONSIDÉRANT QUE

la proposition fera épargner 816.59 \$;

Il est proposé par madame Isabelle Roy

et unanimement résolu

d'approuver la DDC S-03 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.

202503-006 VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement ME-08 : Ajout de 2 fontaines et du raccordement d'un ouvre-porte : + 24 186.87\$

CONSIDÉRANT QU' une directive de chantier DDC ME-08 pour l'ajout de 2 fontaines et du raccordement d'un ouvre-porte par l'entrepreneur des travaux construction Albert Inc. au surveillant de chantier en mécanique R+O énergie ;

CONSIDÉRANT QU' une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition coutera 24 186.87 \$;

Il est proposé par madame Mélissa Perreault et unanimement résolu d'approuver la DDC ME-08 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.

202503-007 VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement ME-10 : Ajout éclairage de l'œil de bœuf et minuterie appareils RDJ : + 4018.18\$

CONSIDÉRANT QU' une directive de chantier DDC ME-10 pour l'ajout d'éclairage de l'œil de bœuf et d'une minuterie appareils RDJ Albert Inc. au surveillant de chantier en mécanique R+O énergie ;

CONSIDÉRANT QU' une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition coutera 4018.18 \$;

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau et unanimement résolu d'approuver la DDC ME-10 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.

202503-008 VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement A-2 : Positionnement de la pompe incendie : + 0.00\$

CONSIDÉRANT QU' une directive de chantier DDC A-2 pour la modification du positionnement de la pompe incendie par l'entrepreneur des travaux construction Albert Inc. au surveillant de chantier en architecture Atelier 5 ;

CONSIDÉRANT QU' une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition coutera 0.00 \$;

Il est proposé par monsieur Daniel Lebel et unanimement résolu d'approuver la DDC A-2 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.

202503-009 VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement A-7 : Ajustement murs rideau : + 0.00 \$

CONSIDÉRANT QU' une directive de chantier DDC A-7 pour l'ajustement des murs rideau par l'entrepreneur des travaux construction Albert Inc. au surveillant de chantier en architecture Atelier 5 ;

CONSIDÉRANT QU' une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition coutera 0.00 \$;

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu d'approuver la DDC A-7 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.

- 202503-010 VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement A-11 : Modification de l'escalier de bois du vide sanitaire : + 0.00\$**
- CONSIDÉRANT QU'** une directive de chantier DDC A-7 pour la modification de l'escalier de bois du vide sanitaire par l'entrepreneur des travaux construction Albert Inc. au surveillant de chantier en architecture Atelier 5 ;
- CONSIDÉRANT QU'** une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;
- CONSIDÉRANT QUE** la proposition coutera 0.00 \$;
- Il est proposé par madame Isabelle Roy
et unanimement résolu
d'approuver la DDC A-11 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.
- 202503-011 VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement A-12 : Soufflage colonnes de bois existantes : + 594.62\$**
- CONSIDÉRANT QU'** une directive de chantier DDC A-12 pour le soufflage colonnes de bois existantes par l'entrepreneur des travaux construction Albert Inc. au surveillant de chantier en architecture Atelier 5 ;
- CONSIDÉRANT QU'** une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;
- CONSIDÉRANT QUE** la proposition coutera 594.62 \$;
- Il est proposé par madame Mélissa Perreault
et unanimement résolu
d'approuver la DDC A-12 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.
- 202503-012 VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement A-15 : Modification escalier vestibule #119 : - 513.67\$**
- CONSIDÉRANT QU'** une directive de chantier DDC A-15 pour la modification de l'escalier du vestibule #119 par l'entrepreneur des travaux construction Albert Inc. au surveillant de chantier en architecture Atelier 5 ;
- CONSIDÉRANT QU'** une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;
- CONSIDÉRANT QUE** la proposition réduira le cout de 513.67 \$;
- Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et unanimement résolu
d'approuver la DDC A-15 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.
- 202503-013 VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement A-18 : Ajout ouverture automatique porte P101 : + 3488.22\$**
- CONSIDÉRANT QU'** une directive de chantier DDC A-18 pour l'ajout de l'ouverture automatique de la porte P101 par l'entrepreneur des travaux construction Albert Inc. au surveillant de chantier en architecture Atelier 5 ;
- CONSIDÉRANT QU'** une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;
- CONSIDÉRANT QUE** la proposition coutera 3488.22 \$;
- Il est proposé par monsieur Daniel Lebel
et unanimement résolu
d'approuver la DDC A-18 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.

202503-014 VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement A-19 : Annuler mat électrique et ajust. détail intérieur de l'œil de bœuf : + 0.00\$

CONSIDÉRANT QU' une directive de chantier DDC A-19 pour annuler le mât électrique et pour l'ajustement des détails intérieurs de l'œil de bœuf par l'entrepreneur des travaux construction Albert Inc. au surveillant de chantier en architecture Atelier 5 ;

CONSIDÉRANT QU' une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition coutera 0.00 \$;

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau et unanimement résolu d'approuver la DDC A-19 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.

202503-015 VIEUX THÉÂTRE : Demande de changement A-20R1 : Ajustement quincaillerie portes : + 839.96 \$

CONSIDÉRANT QU' une directive de chantier DDC A-20R1 pour l'ajustement de la quincaillerie des portes par l'entrepreneur des travaux construction Albert Inc. au surveillant de chantier en architecture Atelier 5 ;

CONSIDÉRANT QU' une recommandation est parvenue à la municipalité de Saint-Fabien pour approuver la demande ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition coutera 839.96 \$;

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu d'approuver la DDC A-20R1 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.

202503-016 ATELIER 5 : avenir #2 : Gestion de l'œuvre d'art : max 5000\$

CONSIDÉRANT QUE tout projet subventionné par le gouvernement du Québec doit inclure une œuvre d'art pour 1% de la valeur du projet :

CONSIDÉRANT QUE celle-ci doit être intégrée à la nouvelle bâtie ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Atelier gère le chantier de l'amélioration du Vieux-Théâtre et est en contact avec toutes les autres parties impliquées dans le projet ;

CONSIDÉRANT QU' un avenant pour honoraire supplémentaire pour la gestion de l'œuvre d'art a été transmis par Atelier 5 ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition coutera sera fait à l'heure pour un maximum de 5000\$ \$;

Il est proposé par madame Isabelle Roy et unanimement résolu d'approuver l'avenant #2 d'atelier 5 et d'autoriser le directeur général à signer celle-ci.

202503-017 BAT : Cautionnement prêt 130 000\$

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement touristique désire obtenir un prêt auprès de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale au montant de 130 000\$, remboursable sur 15 ans;

CONSIDÉRANT QUE la Fiducie du Chantier de l'économie sociale exige que la municipalité se rende caution de cette obligation;

En conséquence,

il est proposé par madame Mélissa Perreault et unanimement résolu

QUE la municipalité de Saint-Fabien se porte caution en faveur de la Corporation de développement touristique d'un montant de 130 000\$ pour 15 ans selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe A - Offre d'investissement FID-569-25 de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale;

QUE la municipalité demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire l'autorisation de se rendre caution de cette obligation.

- 202503-018 BAT : Plans et devis (35 000\$ / 75 000\$)**
Il est proposé par madame Isabelle Roy
et unanimement résolu
de donner un maximum de 35 000\$ pour les plans et devis sur le budget total accordé de 75 000\$
pour les travaux du centre de service complet aux usagers du camping de Saint-Fabien;
Cette résolution annule la résolution 202501-007.
- 202503-019 Club de VTT BSL : Accès à la route de Ladrière**
Le point est reporté à une prochaine séance
- 202503-020 FDR : Panneau d'affichage pour les jardins communautaires**
ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Fabien, confirme avoir pris connaissance du projet *Babillards extérieurs pour informer les jardiniers* déposé par la municipalité de Saint-Fabien au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette pour l'appel de projet d'avril 2025,
EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et unanimement résolu
Appuie le projet *Babillards extérieurs pour informer les jardiniers* de la municipalité de Saint-Fabien.
- ÉLECTIONS**
Aucun point durant cette séance
- FÉLICITATIONS / REMERCIEMENT**
- 202503-021 CERCLE DE FERMIÈRES : Bingo au domaine des érables**
Il est proposé par madame Isabelle Roy
et unanimement résolu
de remercier le cercle de fermières de Saint-Fabien pour avoir organisé un bingo récréatif au domaine des érables.
- 202503-022 DÉNEIGEMENT : Employés municipaux**
Il est proposé par monsieur Daniel Lebel
et unanimement résolu
de féliciter les employés municipaux pour le déneigement lors de 2 tempêtes de la fin février.
- SÉCURITÉ PUBLIQUE**
Aucun point durant cette séance
- TRAVAUX PUBLICS**
- **Les carrières Bérubé :** Redevance sur les carrières et sablières : Chèque 7021.21 \$
 - **Travaux du ponceau :** Suspension de prescription
- 202503-023 VIDEOTRON : Travaux de réarrangement de réseau 7^e avenue : 3747.10 \$ + ttxs**
Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et unanimement résolu
d'accepter l'estimation budgétaire des couts de Vidéotron pour le réaménagement du réseau de la 7^e avenue de Saint-Fabien au montant de 3747.10\$ excluant les taxes.

- 202503-024 MTQ :Fin des travaux – Route Ladrière**
- ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Fabien a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;
- ATTENDU QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;
- ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés du 24 mai 2022 au 1er septembre 2022 ;
- ATTENDU QUE** il est nécessaire de transmettre au Ministère les pièces justificatives suivantes :
- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
 - les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
 - la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
 - un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.
- POUR CES MOTIFS,**
Il est proposé par monsieur Daniel Lebel
et unanimement résolu
que le conseil autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaîsse qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée
- URBANISME**
- 202503-025 RÈGLEMENTS URBANISME : Demande de modifications à l'inspecteur municipal**
- ATTENDU QU'** un citoyen a fait une demande à la municipalité de Saint-Fabien pour permettre certaines constructions dans des zones où ce n'est pas permis ;
- ATTENDU QU'** un citoyen a fait une demande à la municipalité de Saint-Fabien pour permettre certaines formes de constructions qui ne sont pas permises ;
- POUR CES MOTIFS,**
Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau
et unanimement résolu
de demander à monsieur Steeven Boucher de préparer les modifications aux règlements d'urbanisme pour répondre aux demandes citoyennes pour adoption du premier projet à la séance d'avril 2025.
- COMPTES DU MOIS DE FÉVRIER**
- Salaires employés : 31 046.08 \$ (4 semaines)
- 202503-026 ADOPTION DES COMPTES COURANTS DE FÉVRIER 2025**
- Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau
et résolu à l'unanimité
que les comptes du mois de février 2025 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 481 023.84 \$ soient approuvés. Ladite liste comprend trente-et-un (31) paiements par virement et 3 chèques numérotés de 8388 à 8390 et 8392.
- 202503-027 ADOPTION DES COMPTES DE FÉVRIER 2025 : TECQ 2019-2024**
- Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et résolu à l'unanimité
que les comptes pour le projet de la TECQ 2019-2024 du mois de février 2025 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 974.42 \$ soient approuvés. Ladite liste comprend un (1) paiement par virement.
- 202503-028 ADOPTION DES COMPTES DE FÉVRIER 2025 : Vieux Théâtre**
- Il est proposé par madame Isabelle Roy
et résolu à l'unanimité

que les comptes pour le projet du Vieux Théâtre du mois de février 2025 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 157 382.65 \$ soient approuvés. Ladite liste comprend deux (2) paiements par virement et le chèque 8391.

DIVERS

Aucun point durant cette séance

PÉRIODE DE QUESTIONS

CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS

Je soussigné, Yves Galbrand, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité de Saint-Fabien dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussigné, monsieur Mario Beauchesne, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal.

202503-029 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau
et résolu à l'unanimité
que la séance soit levée à 19h37.

Maire

Directeur général / greffier-trésorier

